



MAIRIE DE VOUREY
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE
38210 VOUREY

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin,

Le Conseil municipal de la commune de Vourey, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie.

Date de la convocation : 22 juin 2026

Présents : Véronique Marry, Serge Cozzi, Hélène Baret, Bruno Guely, Virginie Reynaud Dulaurier, Dominique Denys, Franck Pavan, Patricia Jacquemier, Annie Giroud-Garampon, Brigitte Chiaffi, Marie-Christine Penon, Denis Michallet-Ferrier, Richard Bron, Fabrice Coing-Belley, Anne-Laure Cotte, Jacky Arioli, Léa Eveno.

Excusés : Robert Repellin (pouvoir donné à Bruno Guely), Marc Bernard

Secrétaire de séance : Bruno Guely

2026/06-03 Tarification de la restauration scolaire 2026-2027

Mme Virginie Reynaud Dulaurier, adjointe aux affaires scolaires :

Vu la délibération n°2025/06-04 du 5 juin 2025 fixant les tarifs de restauration scolaire,

Considérant que les tarifs sont révisés par le traiteur, conformément à l'article 5.3 du CCAP,

La commission des affaires scolaires propose pour la rentrée scolaire 2026-2027, d'augmenter de 1.81% les tarifs de restauration scolaire selon la grille suivante, la tarification du PAI (Projet d'Accueil Individualisé) durant la pause méridienne, reste inchangé ainsi que le tarif majoré :

Quotient familial	Tarifs 2025-2026	Dont frais de garderie	Tarifs 2026-2027	Dont frais de garderie
De 0 à 364	4,72	1,29 €	4,81	1,29 €
De 365 à 686	5,38	1,95 €	5,48	1,95 €
De 687 à 915	5,91	2,48 €	6,02	2,48 €
De 916 à 1143	6,34	2,91 €	6,45	2,91 €
De 1144 à 1500	6,55	3,15 €	6,67	3,15 €
Supérieur à 1501	6,81	3,38 €	6,93	3,38 €
PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	3,00 €		3,00 €	
Enfant sans inscription repas majoré	15.00 €		15.00 €	

Le conseil municipal se réserve le droit de revoir les tarifs des repas de la restauration scolaire au cours de l'année 2026-2027.

A noter : les familles qui rencontrent des difficultés de paiement peuvent solliciter le CCAS de Vourey.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Fait à Vourey, le 29 juin 2026
La 1^{ère} adjointe, Mme Véronique Marry

